

Qui sommes nous ?

VISA regroupe des militant(e)s de la FSU, de la CGT, de la CFTD et de SOLIDAIRES (adhérent(e)s de sections d'entreprises, élu(e)s de syndicats nationaux ou représentant(e)s de fédérations professionnelles) qui, depuis 1996, recensent, analysent, dénoncent, les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du Front National sur le terrain social.

VISA a pour ambition d'être un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.

Que voulons nous ?

L'objectif que nous nous fixons en 1996 n'a malheureusement pas changé :
" *Participer à la mise en mouvement, dans sa pluralité et sa diversité, mais de manière convergente, du champ syndical contre le fascisme* ".

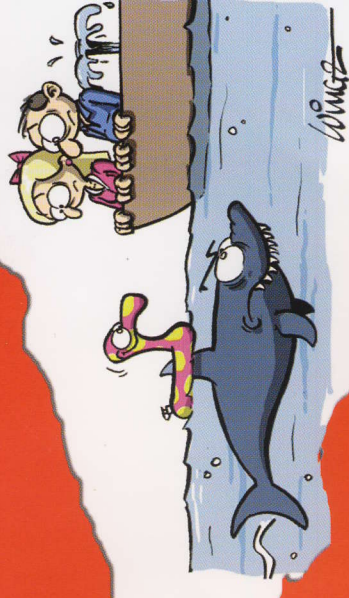
Il passe aujourd'hui par une vigilance militante :

- face à des mesures gouvernementales anti sociales, liberticides et, pour certaines, inspirées par l'idéologie d'extrême droite
- face à un FN certes affaibli mais dont les idées se diffusent dans tous les secteurs de la société
- face à la remontée dans toute l'Europe de courants racistes, xénophobes ou même ouvertement fascistes.

Cette vigilance, l'ensemble du mouvement syndical et associatif peut et doit l'exercer !

Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes
80/82 rue de Montreuil - 75011 PARIS - isa@visa-isa.org
<http://www.visa-isa.org/>

le pire ennemi des salarié-e-s



Le FN, le pire ennemi des salarié-e-s

Depuis la fermeture du site Métaleurop d'Henin Beaumont en 2003, les militants du Front National s'adressent directement aux salarié-e-s des entreprises : sur les piquets de grève, à la porte des entreprises, lors d'annonces de délocalisations, de mise en redressement ou en liquidation judiciaire, de plans sociaux ... Durant les campagnes électorales successives en France depuis 2007, et notamment pendant les régionales 2010, le FN et ses militant-e-s ont été particulièrement présents devant les entrées des entreprises : Renault à Flins, Gandrange, Chantiers navals de Saint Nazaire ... En outre, se voulant "national, social et populaire", le Front National multiplie les communiqués de presse sur ces sujets. Il communique de manière massive sur des mesures, présentées comme "sociales", en direction du monde du travail dans son ensemble : salarié-e-s du privé et du public, chômeurs-euses, retraité-e-s ...

Au sortir des élections régionales de 2010, les chiffres, pour les syndicalistes et militant-e-s progressistes, sont plutôt alarmants : parmi les votant-e-s, 19 % des ouvriers-ères et 16 % des chômeurs-euses auraient voté FN au premier tour des régionales.

Derrière le discours, les diffusions de tracts, le programme du FN va à l'encontre des intérêts du monde du travail : il va fondamentalement dans le sens des intérêts du patronat :

- Sur la question du temps de travail : haro contre les 35 heures .
- Sur la question des retraites : hors des fonds de pension, point de salut.
- Sur la question de la représentation des salarié-e-s sur le lieu de travail et sur les syndicats, le FN reste dans le sillon de l'extrême droite traditionnelle, dénonçant des empêcheurs de travailler en rond ...

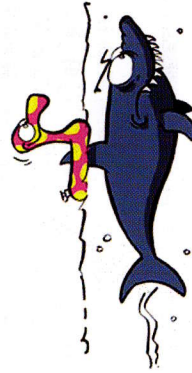
Le Front National se veut le défenseur des petits contre les gros. Ces derniers temps, il s'est placé en champion de la défense de l'emploi : contre les délocalisations, dénonçant les promesses non tenues de Sarkozy à Gandrange, dénonçant le chômage de masse et la précarité, notamment à l'endroit de la jeunesse. Principaux responsables de la crise : la politique européenne, et la supposée "préférence étrangère".

Les déclarations publiques du FN ne donnent qu'un aspect public et communicable. Elles sont changeantes et parfois contradictoires, comme par exemple à propos des retraites. La réalité du programme du FN est simplement écrite sur son site, et dans ce cas, la démagogie médiatique tombe. Derrière les discours, derrière la tentative de monter les uns contre les autres salarié-e-s du privé et du public, salarié-e-s "français-es" et salarié-e-s "étranger-es", le programme du Front National n'en reste pas moins, en réalité, un programme anti social. Il n'est pas une solution pour les salarié-e-s, il renvoie à chacun pour soi, à des valeurs de "travail", de "patrie", sans intérêt pour les droits et les vies de la majorité des habitant-e-s de ce pays.

La perméabilité d'une partie des salarié-e-s à ces discours est inquiétante. Elle s'inscrit dans un contexte de crise économique et financière, d'inquiétudes, de défaites sociales (retraites, éducation, délocalisations, licenciements), d'atomisation des collectifs de vie et de travail par le chômage, la précarité, le déclin des services publics.

Face à leurs idées, il nous faut reconstruire des luttes et solidarités collectives, meilleurs reparts contre leur démagogie. La responsabilité du mouvement syndical et progressiste est grande : expliquer et démonter leurs discours, créer des solidarités, impulser des luttes, faire reculer la casse des acquis sociaux.

VISA



Comment le FN veut s'en prendre à nos retraites

" Pour sauver nos retraites, il est évident que l'allongement de la durée de cotisation est nécessaire. Mais dans un contexte de crise aiguë et de désindustrialisation chronique, le nombre de cotisants ne fait que s'effondrer. Or, les syndicats s'efforceront de conserver le système des 35 heures. La seule variable d'ajustement sera donc le montant des retraites qui s'abaissera. Ce sera sur les retraités que pèsera l'effort, d'autant que ce sont eux qui peuvent le moins bien se défendre !" (Jean Marie Le Pen, campagne régionales 2010).

Le FN garde le cap : le système des retraites est subordonné au travail. Il faudra donc travailler plus, plus tôt et plus longtemps pour espérer toucher les pensions chèrement gagnées.

Dans le programme du FN, les solutions s'apparentent à du libéralisme bon teint, opposant les régimes entre eux, pour terminer par une protection sociale minimale et un recours systématique aux fonds de pension.

Contre les femmes et les immigrés

Première mesure selon le FN pour revenir à un système de retraite équilibré : la priorité de l'emploi des Français et l'augmentation de la natalité.

L'argument de l'immigration massive est aussi décliné sur cet aspect. Le FN part du principe de la priorité donnée à l'emploi des Français pour alimenter en cotisations les caisses de retraites. Les immigrés, eux, seront "incités à prendre leur retraite dans leur pays d'origine". En d'autres termes, le FN, par une politique raciste d'expulsions en série et de retours forcés, souhaite que des salarié-e-s, ayant cotisé tout autant que les "Français" pour alimenter les caisses de sécurité sociale, et notamment celle de l'assurance vieillesse, renoncent à leurs pensions. En effet, le

L'harmonisation vers le bas

Premières catégories de mesures transitoires proposées par le FN : l'harmonisation vers le bas du système :

- *Le retour à 65 ans de l'âge légal de la retraite, pour tenir compte de la réalité des parcours (entrées tardives sur le marché du travail, périodes de chômage ...) après 40 annuités de cotisation et la liberté donnée aux Français de travailler au-delà s'ils le désirent.*
- *La proportionnalité de la retraite par rapport à la période effective de cotisations.*

La première série de mesures concrètes avancées par le FN est donc toujours fondée sur la durée de cotisations. Le FN propose ainsi l'allongement des cotisations, la pension de retraite finale étant basée sur la durée de cotisations. En cela, il propose tout simplement de travailler plus longtemps, tout en annonçant "la prise en compte de la pénibilité du travail et des contraintes professionnelles dans le calcul des annuités (en particulier, droit pour l'état de maintenir des règles spécifiques pour ses personnels dits en service actif), sur base de négociations de branches".

Or, cette négociation par branche est source d'inégalité de statuts. Les négociations par branche, parallèlement à la casse du code du travail sont source de reculs pour les salarié-e-s dans les branches où les salarié-e-s sont peu syndiqué-e-s. Le patronat veut et voudra toujours se dédouaner sur la pénibilité, comme l'a amplement démontré l'échec des négociations patronats - syndicats sur la prise en compte de la pénibilité, entamées en 2008. Mais face à la persistance de risques (risques chimiques, troubles musculo-squelettiques ...) et à l'émergence de nouveaux (risques psycho-sociaux, stress, accroissement des risques physiques du fait de la précarité et de l'alourdissement des charges de travail par la productivité accrue), le FN, renvoyant aux branches et à des syndicats maison, va forcément dans le sens du plus petit dénominateur commun.

De plus, on se demande comment il peut à la fois lier la revendication de travailler plus longtemps, mettant la barre à 65 ans, et celle de la prise en compte de la pénibilité.

fait de prendre sa retraite dans le pays d'origine signifierait simplement qu'ils-elles ne touchent aucune pension. Celle-ci serait donc reversée aux "nationaux".

Deuxième mesure urgente : la défense de la famille et de la natalité. En décryptage, cela signifie la mise en place d'une politique familialiste : retour des femmes au foyer pour s'occuper des enfants, limitation drastique des droits chèrement gagnés à l'avortement et à la contraception ... En somme, un retour à l'ordre moral visant à assimiler les femmes à des "mères porteuses" des futurs cotisants, et les empêchant de disposer de leur corps comme elles l'entendent.

Ces deux premières mesures ne sont que des leurres :

➤ Il faut premièrement rappeler que les "immigré-e-s" ne sont pas un coût mais participent par plusieurs biais à l'économie nationale. En matière de retraites, ils-elles payent, comme tout-e salarié-e, des cotisations sociales à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Les priver des pensions de retraite, avec un retour forcé au pays, c'est commettre une injustice de droit : les immigré-e-s ont participé, depuis des générations, avec ou sans papiers, à la construction et à l'économie du pays dans divers secteurs. Ils-elles ont aussi participé au système de retraite. Ils-elles sont donc, comme tout-e salarié-e, en droit de bénéficier des pensions de retraites, durement acquises au fil des ans. Nous nous opposons donc fermement à cette conception raciste du FN.

➤ Concernant la politique nataliste, en tant que militant-e-s syndicalistes progressistes et féministes, nous dénonçons la "politique du berceau". Les femmes ne sont pas des "ventres", des objets. Elles ont lutté pour obtenir le droit de disposer librement de leur corps. Accepter la politique du FN aujourd'hui, c'est accepter un retour en arrière vers l'ordre moral, avec pour centre la famille nombreuse, hétérosexuelle et la femme au foyer.

Après des siècles de lutte, bien que l'égalité totale reste encore à gagner, nous n'accepterons pas la politique nataliste et irrealiste du FN : les femmes ont gagné une certaine indépendance, la possibilité de choisir leur vie. Nous n'accepterons pas que le FN le remette en cause.

Enfin, face à la précarité des carrières, la seule solution en matière de retraites trouvée par le FN est l'allongement de la durée de cotisations : une fois de plus, le FN prend acte de la précarité de l'emploi mais ne cherche pas à y remédier, sauf à penser que des politiques racistes (le travail aux Français) offriront la possibilité aux patrons de profiter de la flexibilité des contrats précaires et de licencier ... les "étrangers". A cela, une fois de plus, nous répondons que le FN mène une politique pro-patronale et discriminatoire qui divise le monde du travail.

"Une harmonisation des régimes de retraite (entamée partiellement par la réforme de 2003), en regroupant les différents régimes de base en un seul régime national, géré directement par l'Etat et sous contrôle du Parlement" et "le choix laissé aux régimes spéciaux qui n'ont été affectés par aucune des réformes de 1993 ou 2003 : soit ils s'incluent avec les mêmes obligations et prestations dans le régime national et bénéficient de la solidarité nationale, soit ils prévoient un financement spécial, hors fonds publics, pour maintenir leurs spécificités".

Ici, le Front National se place dans la continuité et l'approfondissement des réformes de 1993 et 2003 ! Quand il parle des régimes spéciaux ce sont, bien sûr, les fonctionnaires qui sont visés et l'harmonisation prévue est, bien sûr, par le bas ! Enfin il plaide pour l'étatisation d'un "seul régime national" c'est-à-dire une gestion par l'Etat et non plus par les représentants des assurés sociaux alors même que les sommes collectées sont du salaire différé et sont donc la propriété des salariés. Il s'agit là d'une régression formidable à la merci de n'importe quel vote parlementaire.

Les fonds de pension à la rescousse

Par contre, le FN, fidèle à ses croyances sur la "valeur travail", veut mettre en oeuvre "le développement de régimes de retraite complémentaire par capitalisation ouverts à tous et dont les versements, auprès d'organismes agréés par l'Etat, seront déductibles des revenus imposables".

Dans ce contexte, les mieux payés seraient favorisés au détriment des bas salaires, des moins qualifiés, des précaires et des chômeurs. C'est la mise en place d'un

système à 2 vitesses où les pauvres auront des retraites de misère. Mais le recours aux fonds de pension, s'il remet évidemment en cause le principe de solidarité pour les plus démunis, met également en danger les propres bénéficiaires du système car l'argent ainsi épargné, investi dans des circuits financiers en vue de générer des plus-values, peut se volatiliser du jour au lendemain, dans la mesure où il est utilisé de façon spéculative. Que survienne un krach boursier, comme nous avons pu le voir dans la récente crise boursière, et des retraités verront, comme cela s'est passé dans d'autres pays, leurs économies s'envoler ...

Le FN pourra user d'arguments de contrôle de l'Etat, de retour au protectionnisme, il n'en demeure pas moins qu'il renvoie une grande partie des salarié-e-s à des régimes complémentaires instables et sources d'inégalité.

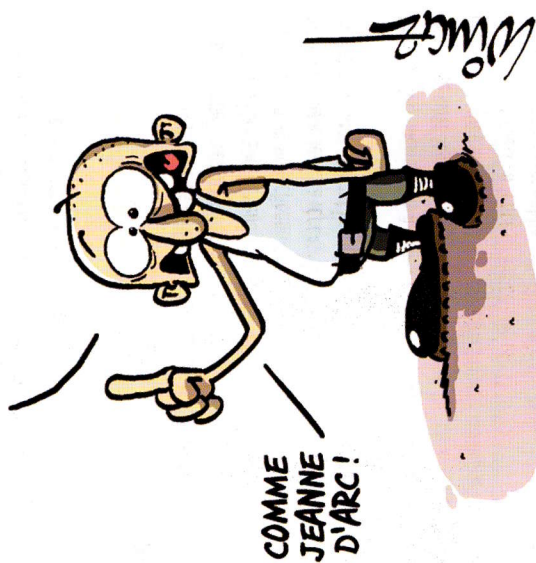
Marine le Pen a beau s'insurger contre la revalorisation honteuse de 0,9 % des retraites annoncée par le gouvernement, le programme du FN, pro patronal, privilégiant les solutions individuelles par rapport aux statuts collectifs, reposant sur le fantasme du corporatisme, de la politique familiale et du repli sur soi, est un retour en arrière sur le système de protection sociale en matière de retraites.

Le 17 avril 2010, Marine Le Pen, estimant que le système de retraite devait être réformé, déclarait en parallèle que "Le Front national doit participer à ce débat", et avançait la diminution "nécessaire" du coût du travail, "obstacle à la compétitivité" mais aussi - nouveauté - "l'élargissement de l'assiette des ressources". Son père, dans son discours du 1^{er} mai, fustigeait le "credo libre-échangiste" le "mépris du droit du travail" et la "protection sociale amoindrie".

C'est bien là la contradiction dans laquelle les chefs du FN louvoient : leur programme antisocial sur les retraites passe mal dans son électorat populaire, et quelques formules à connotation anticapitaliste ne sont pas de trop pour essayer d'enfumer les retraité-es et autres salarié-es qui peuvent être séduits par le discours faussement radical du Front.

LA STRATÉGIE DU FN EST SIMPLE ...

TRouver DES MOUTONS
POUR ObTENIR DES VOIX !



Emploi, salaires, temps de travail : les vieilles recettes antisociales du FN

J.M. Le Pen, dans son discours inaugural de la nouvelle mandature de la région PACA, le 26 mars 2010, revenait sur l'aspect « grandeur et décadence » : « Au niveau économique : l'abandon des contrôles humains, financiers et commerciaux dans une Europe sans frontières, entraînant la ruine de l'industrie et de l'agriculture. Au niveau social, en conséquence, et aggravés par la crise, un chômage structurel, provoqué par les fermetures et les délocalisations d'entreprises ruinées par la concurrence sauvage des pays du Tiers-Monde ».

Le FN et l'emploi : l'impasse du protectionnisme

Les principaux arguments du FN sont devenus une petite musique bien connue : le « mondialisme », incarné par l'économie globalisée et les politiques de l'Union Européenne, rend la France dépendante des politiques européennes et du FMI. Le FN préconise un retour au protectionnisme, la sortie du FMI, de l'euro, le rétablissement de droits de douane forts. La réponse frontiste est imprégnée d'une conception nationaliste et identitaire, rendant l'extérieur auteur de tous les maux d'une patrie à sauver.

Syndicalistes, nous luttons à contrario contre les ravages d'une politique néolibérale : appauvrissement et développement « encadré » par le FMI et les « grandes puissances » pour les pays du Sud, politiques de réduction des déficits des États, de réduction des coûts en terme de masse salariale (tant dans les entreprises privées que dans les entreprises publiques) et leurs cohortes de casse des acquis sociaux, les licenciements en masse, la précarité ...

Une politique protectionniste n'est pas une solution. Face à la globalisation de l'économie, le protectionnisme entraîne un pays vers un repli, sans régler les problèmes sociaux, l'augmentation des droits de douanes n'empêcherait aucune entreprise de délocaliser et favoriserait l'inflation, donc la paupérisation.

De plus, cela impliquerait des mesures de rétorsion de la part des autres pays et, par conséquent, une guerre économique mondiale.

La sortie du FMI n'empêcherait pas le FN, s'il était au pouvoir, de pratiquer une réduction des budgets de l'Etat, entraînant de fait des suppressions d'emplois publics, dégradant les conditions de travail des salariés du public mais également du reste de la population du fait de la raréfaction et de l'éloignement de l'ensemble des services et administrations des lieux de résidence. En outre, un programme protectionniste n'empêcherait nullement de réduire les services publics au minimum, renvoyant l'Etat à de simples prérogatives « régaliennes » (police, justice, défense) et aux collectivités locales, voire aux associations, le soin d'assurer la « couverture sociale ».

Enfin, une politique protectionniste ne réglerait aucunement les problèmes des contrats précaires et des droits sociaux (protection sociale : assurance maladie, assurance chômage, revenu minimal ...).

Les immigrés ne sont pas responsables de la crise

Combinée à ce protectionnisme, la préférence nationale est l'argument principal du Front National envers les travailleurs. Inlassablement répétée, la préférence nationale à l'emploi, au logement et aux prestations sociales est censée être la solution-miracle aux problèmes d'emploi, de précarité. Pour le FN, les immigrés, ne sont pas des salariés ayant les mêmes droits dans l'entreprise ou au regard de la protection sociale: le fait même de leur nationalité leur est opposée. Ce serait donc un coût, un poids pour les nationaux. Pire encore, ils seraient innombrables, inassimilables.

Si le FN n'a pour argument que leur nationalité, c'est en raison de la vieille conception nationaliste et ethnociste. On se rappellera, durant les régionales 2010, de la campagne menée par les troupes frontistes sur l'interdiction des minarets, ou bien les multiples déclarations publiques, depuis 20 ans, de J.M Le Pen, sur la prétendue "invasion étrangère". L'argument, notamment en période de crise, peut faire mouche: il présente un bouc émissaire, assimilé à une épine au pied de la Nation.

La vision du FN est non seulement fantasmagorique mais aussi raciste. La question de l'immigration reste l'obsession et le fond de commerce du FN. Les immigrés seraient à l'origine de tous les maux que connaissent les travailleurs français. Contre-vérités sur le coût supposé de l'immigration vont de pair avec un racisme sous-jacent contre les Français d'origine étrangère (les premiers visés étant les maghrébins et les noirs). En réalité, ces salariés paient des impôts, des cotisations sociales, consomment, participent à la vie de la cité. Ils sont soumis aux mêmes problèmes de précarité, de chômage, de dégradation des conditions de travail. Les récents mouvements de travailleurs sans-papiers l'ont démontré: ils travaillent ici, souvent dans les métiers les plus pénibles, assurant des fonctions réelles.

Pour nous syndicalistes, les travailleurs sont égaux, quelle que soit leur nationalité. Aux discours racistes, nous opposons la réalité sociale: ils bossent ici, paient des impôts, participent avec nous aux luttes sociales.

Le retour au Franc, une solution ?

De manière régulière, et notamment lors de la campagne des régionales 2010, le FN a eu l'occasion de revenir sur ces deux propositions, intimement liées dans son programme: "La véritable révolution viendrait de l'arrêt du dumping social des pays où la concurrence de la main d'œuvre ruine des pans entiers de nos industries. Elle viendrait du rétablissement de nos frontières qui permettrait de réguler ces dumpings sociaux, économiques et environnementaux, ce qui stopperait enfin la mise au chômage de centaines de milliers de nos compatriotes. La révolution viendrait de la fin de l'immigration massive qui pèse à la baisse sur les salaires des travailleurs français au seul profit des grands patrons-voies..." Ainsi, le FN lie les deux "maux", revenant au protectionnisme économique et aux frontières-barricades physiques; il préconise aussi régulièrement le retour au Franc comme solution à la crise.

La sortie de la zone Euro aurait des conséquences dramatiques au vu de l'imbrication de la France dans cette zone. Si le FN appliquait une politique de retour au Franc, outre les rétorsions économiques, lors d'une crise financière majeure comme celle des subprimes qui peut toujours se reproduire, la spéculation sur les monnaies, et

Le franc en particulier, irait bon train, entraînant des dévaluations de monnaies en chaîne ... et, à terme, une paupérisation. Ainsi, la volonté obstinée du FN de sortir de la zone euro, est une fausse bonne idée.

" Libérer le travail "

Ces deux mesures sont les arguments préférés du FN aux portes des entreprises. Mais, concernant l'emploi, il développe peu les propositions indiquées dans son programme, plus libéral et certainement moins populaire. La ligne directrice, parallèlement au protectionnisme et à la préférence nationale, est de " libérer le travail ". Le FN retrouve ici une vision plus " libérale " : l'Etat est accusé de " prendre à la gorge " les entreprises, et, principalement, les PME. Celles-ci sont, selon le FN, victimes des taxes, notamment de la TVA, de l'impôt sur les sociétés mais aussi et surtout d'une législation du travail pesante et empêchant toute souplesse.

Ce discours est mensonger car la TVA est payée uniquement par les consommateurs, l'entreprise n'étant que " collectrice " de cette taxe. De même, l'impôt sur les sociétés est quasiment exclusivement acquitté par les grosses entreprises, et non par les PME. Ces dernières sont davantage étranglées par les banques via des crédits rares et chers, ce que le FN curieusement dénonce peu.

Le FN, les salaires et le temps de travail : travailler plus pour gagner moins

Pour le FN, les 35 heures ont été une source de " désorganisation des entreprises et d'augmentation injustifiée de la masse salariale ". Dans son programme, il préconise la négociation par branche de la durée du travail. Ainsi, la préoccupation du FN n'est pas la durée du travail des salariés-e-s, mais bien le temps passé au service de l'entreprise, en fonction de ses " besoins " supposés. Le Front national fait sienne la fameuse valeur du " travailler plus pour gagner plus ".

Peu importe si des durées du travail importantes annihilent les possibilités de vie sociale, peu importe si une durée du travail importante est source de risque accru au travail (fatigue engendrant des accidents, des maladies ...).

Le Front National reprend la vieille idée libérale de la valeur travail, le gain au prix des efforts, de la sueur. L'augmentation générale des salaires, la baisse de la durée du travail pour profiter de la vie sociale, de la vie tout court, l'amélioration des conditions de travail, valeurs collectives et progressistes, sont loin d'être sa préoccupation. La encore, à la protection collective et égalitaire, il préfère le corporatisme collant aux désirs du patronat et l'individualisation des revenus, ce qui revient de fait à la loi du plus " méritant ", en fait à l'arbitraire.

Le FN et l'emploi public : diviser les salariés

Malgré les récentes affirmations publiques de la nécessité de l'aide de l'Etat aux plus pauvres (retraite-e-s, salarié-e-s, licencié-e-s), et la déclaration de Thierry Goudot (tête de liste FN aux régionales en Lorraine, et militant CFTC) décrivant le Service public comme une " valeur nationale ", le parti frontiste n'en dénie pas moins l'emploi public à travers son programme et nombre de ses déclarations. Pour le FN, le service public doit être minimal : il s'agit de maintenir les services publics " stratégiques ", et touchant aux fonctions régaliennes, dans le giron de l'Etat.

Le FN a multiplié ces derniers temps les appels du pied aux policiers, justifiant leur embauche et leur augmentation de salaires. Pour les autres fonctionnaires, c'est économies et réduction drastique des emplois. En effet, les fonctions régaliennes décrites par le Front National seraient principalement les activités liées à la justice et à la sécurité. Les autres fonctions seraient dévolues aux collectivités territoriales, avec les disparités et inégalités régionales que l'on connaît, réservant de fait aux régions " riches " la possibilité de créer ou maintenir des emplois publics, et aux régions " pauvres ", un service public à minima. Et ce, malgré les promesses de réaffirmation du maintien des services publics sur la totalité des territoires.

Le programme du FN envers les fonctionnaires ou assimilés est clair :

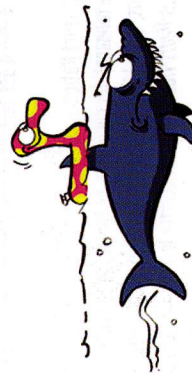
- Assurer à terme l'égalité des travailleurs du public et du privé par la modification des statuts de la fonction publique et l'abolition de certains privilèges, en matière principalement de protection sociale.

- Améliorer la qualité des services publics et obtenir des économies budgétaires en réorganisant la Fonction publique, par l'introduction du principe de mobilité et le non-remplacement d'une partie des départs en retraite.

Le parti frontiste, sur ce point, se place donc en chaire de l'idéologie néolibérale : les fonctionnaires sont des "nantis", leur statut "privilegié" doit être refondu. Outre cela, il préconise un dégraissage massif, comme l'a réaffirmé son Président lors du CN du 13 février 2010 : "L'État, fondateur et constructeur de la Nation française, progressivement paralysé par la masse arthritique des fonctions publiques hypertrophiées, véritables troupeaux de mamouths, n'est plus à la hauteur de sa mission".

Au delà de cette vieille argumentation, c'est la casse généralisée des statuts et des protections de tous les salariés, du privé comme du public. A l'amélioration des statuts et des conditions de travail de tous par le haut, il oppose le non-remplacement des fonctionnaires et pour les salariés du privé, la casse du code du travail et le renvoi vers les accords de branches et d'entreprise. Paradoxalement, le Front National ne dit jamais comment sera assuré le service public sans ses agents, et surtout, il s'aventure rarement à décrire quels services publics seraient conservés.

Marine Le Pen a accusé Nicolas Sarkozy de vouloir "supprimer la fonction publique progressivement pour la privatiser", et s'est dite "favorable à l'embauche de fonctionnaires, notamment dans la police et les tribunaux". La police et les tribunaux, voilà bien résumé ce à quoi se réduit la fonction publique dans l'idéologie du Front National.



Le F.N. contre les droits des salariés et les syndicats

Dans les années 1990, à l'époque où Miegret était encore numéro 2 du FN, ce parti a tenté de promouvoir des syndicats FN dans la Police, chez les gardiens de prison, et dans les transports publics, notamment à Lyon. Les réactions syndicales et les jugements des tribunaux qui ont suivi ont heureusement bloqué ces velléités. Le parti léniniste n'en demeure pas moins farouchement opposé au syndicalisme et aux droits fondamentaux des salariés.

Le FN veut "simplifier" le code du travail

Le FN ne dit pas tout aux salariés-e-s. Dans son programme, il préconise la simplification du Code du travail (vieux serpent de mer qui revient aussi, de façon récurrente, dans certains discours patronaux ou de représentants de la droite classique). Simplification non pas en faveur des salariés-e-s, mais pour "libérer le travail des entreprises de l'étatisme", dit le FN. Et laisser place nette aux négociations de branche.

Outre les attaques portées contre les syndicats et la défense d'un système corporatiste "de branche", source en soi d'inégalités entre les salariés-e-s dès lors qu'il n'y aurait plus de socle minimum de droits et de garanties assurés par la loi, le FN vise à casser le socle fondateur du droit du travail. Il ne dit pas précisément sur quels points une simplification s'impose. Mais, on peut s'attendre, à l'évidence, à ce que le droit du licenciement, les règles relatives au salaire minimum garanti, à la formation professionnelle, aux droits des travailleurs-euses privé-e-s d'emploi soient transférées aux branches. Ainsi, il n'y aurait plus de protection générale : chaque salarié-e devra se référer à des accords collectifs de branche à minima.

A noter aussi que le Front National, dans son programme ou ses interventions publiques, ne parle que rarement des conditions de travail, de la santé et la sécurité des salariés-e-s. Ou alors, quand il le fait et s'érige de façon démagogique en "meilleur défenseur des travailleurs français", il concentre le tir sur le seul problème de la

sécurité ; et présente ce dernier uniquement par le prisme des menaces extérieures. Ainsi le FN a-t-il tenté, depuis la fin des années 1990 et jusqu'à récemment (au printemps 2010), de s'adresser aux travailleurs-euses des transports publics sous l'angle de la "sécurité" qui serait menacée par les habitants des quartiers populaires ou des banlieues. A l'occasion, le FN a pris appui, pour diffuser son discours, sur des incidents réels. Simplement, à chaque fois, il oublie de préciser que le problème essentiel provient des réductions de personnel effectuées par les directions d'entreprise : un conducteur-une conductrice de bus seul-e à bord du véhicule, est autrement plus exposé-e à tout type d'agressions qu'accompagné-e d'un-e collègue dans son travail. Le FN, quant à lui, préfère l'agitation pour présenter les habitants des quartiers populaires (surtout la partie d'entre eux et elles qui est d'origine immigrée) comme "dangereux par nature".

Nous rappelons que le mouvement syndical s'est toujours battu pour un Code du travail unique, défenseur des droits collectifs des salarié-e-s, contre les inégalités de branche et l'individualisation des droits, pour la protection de droits minimaux contre les licenciements, les accidents du travail, et pour rappeler les obligations de l'employeur en matière de risques liés aux conditions de travail.

Le programme du FN, contrairement aux idées qu'il voudrait diffuser auprès des salariés, c'est l'allégeance aux besoins des entreprises, cassant le peu de droits collectifs acquis de haute lutte, au profit d'une "régulation" qui ramène chaque salarié à son entreprise ou à sa branche professionnelle. C'est aussi la préférence aux patrons, à la libéralisation du travail. Et la marche au pas... Comme le rappelait Jean-Marie Le Pen dans son discours au conseil national du F.N le 13 février 2010 : "Notre conception de la société réinstaurera le primat du travail et de l'effort sur l'oisiveté et l'hédonisme".

Le FN contre les syndicats et la représentation du personnel, pour le corporatisme

Pour le FN, comme il l'écrit lui-même dans son programme dans la partie concernant les acteurs économiques, les syndicats de salariés seraient "archaïques et non représentatifs" : ils feraient partie de ces maux qui "asphyxient l'entreprise française".

Sur ce point, le FN reprend une vieille vision patronale : l'entreprise française ne serait pas compétitive, au niveau mondial, en partie à cause des résistances syndicales à toute tentative de démantèlement des statuts sociaux, des mouvements de lutte, des combats pour l'emploi ou l'augmentation des salaires.

En outre, dans la même partie du programme, le FN donne un point de vue plus dévoyé : "Enfin, le syndicalisme français, dévoyé et moribond, est quant à lui une des causes du blocage de notre économie et un des obstacles majeurs aux réformes nécessaires de la société française (retraites, Sécurité sociale, fonction publique, formation professionnelle, Code du travail, ...). Partisans presque exclusifs de la stratégie de rupture (grèves et opposition systématique à tout changement), ceux-ci interdisent de fait les négociations collectives par branches d'activité, seuls facteurs réels et concrets de dialogue social".

Ainsi, non seulement, le FN rend responsables les syndicats de l'absence de compétitivité des entreprises françaises, mais il les désigne comme instigateurs de prétendus "blocages de réformes nécessaires". Un point de vue que ne démentiraient pas les ultralibéraux, alors que ces derniers aiment parfois (s'ils ne sont pas eux-mêmes proches de l'extrême droite comme le groupe "La Révolution bleue") montrer du doigt ce parti pour mettre en exergue les "dangers du populisme" ... un terme sous lequel ils mettent, pêle-mêle, les syndicats et mouvement sociaux, les résistances des travailleurs dans les entreprises, et l'extrême droite raciste, afin de dénoncer toute critique du libéralisme économique qui représenterait "le meilleur des mondes possibles". Or, sur "les réformes nécessaires" et la dénonciation des "blocages" qui les freineraient, ces deux visions du monde peuvent se rapprocher voire se rejoindre. Le Front National, quant à lui, préconise une vision corporatiste et une négociation ramenée au niveau des branches professionnelles.

Ce que souhaite établir le programme du FN au niveau des branches professionnelles, se dessine de la manière suivante : la mise en place "d'organisations professionnelles par branches, intervenant directement en matière de formation professionnelle, de recherche et émettant des avis sur les grandes questions telles que les délocalisations et les négociations avec la Commission de Bruxelles et l'OMC". Cela

20

ressemble donc beaucoup à des corporations au sens pré-capitaliste ou encore au sens de la "Charte du travail" du 1^{er} octobre 1941, reflétant un prétendu "intérêt général" d'un secteur économique ou "de métier", réunissant patrons et salariés. En tout cas, ça y ressemble beaucoup plus qu'à un syndicat qui représente les travailleurs dans un rapport de forces (pouvant prendre la forme du conflit ou de la négociation) vis-à-vis du patronat. Surtout, ces "organisations professionnelles", ressemblant quand même quelque peu aux "comités de production" instaurés sous le régime de Vichy, seraient là pour défendre un "intérêt national" vis-à-vis des intérêts économiques d'autres pays... puisqu'ils devraient surtout s'exprimer dans le cadre de négociations pouvant opposer les secteurs économiques de différents pays. Nous sommes donc proches, ici, de l'idée d'une représentation organisant la défense nationale dans le cadre de la guerre économique internationale. Ce mode d'organisation, corporatiste, n'est certes pas (ultra-, néo) libéral, puisqu'il se distingue de cette idéologie sur plusieurs points dont le refus de l'individualisme forcené prôné par l'ultralibéralisme, mais il est aussi très loin d'être un instrument du progrès social ou de l'émancipation des travailleurs.

En effet, la négociation par branches, avec des syndicats corporatistes, telle que conçue par le programme du FN, comporte pour les salarié-e-s le risque de salaires inégaux, de statuts différents, d'une protection conventionnelle à minima, négociée par des syndicats défendant uniquement des intérêts particularistes au détriment d'une solidarité plus générale entre les travailleurs-euses. Même si la vision du FN (avec sa priorité donnée à la branche professionnelle) se distingue de certaines visions néolibérales, préconisant soit le recours au seul contrat individuel employeur/salarié e soit la préférence donnée aux seuls accords d'entreprise, il est loin de la défense des intérêts des travailleurs. En effet, en lieu et place d'une solidarité des salariés, cette vision cherche uniquement à promouvoir des intérêts catégoriels, combinés à un soi disant "intérêt national", opposé aux intérêts d'autres pays.

N'importe quel syndicaliste sait bien que des accords, signés par des syndicats corporatistes, tels que préconisés par le FN, reviendraient à créer des protections minimales ; des inégalités entre branches ; des salaires minimaux à la baisse dans la mesure où il n'y aurait plus de SMIC. La négociation collective à la sauce FN, c'est le retour au "plus petit dénominateur commun", forcé en défaveur des salarié-e-s.

Syndicalistes, nous opposons à cette vision d'une "régulation" par branches, l'harmonisation des statuts et des salaires par le haut, en usant des moyens d'action que nous jugeons nécessaires en fonction du rapport de force à établir.

Le FN contre le droit de grève

Pour finir, le FN est plutôt hostile à l'exercice du droit de grève, arme importante dont disposent (encore) les travailleurs-euses alors que le rapport de force avec la patronat s'est beaucoup dégradé par ailleurs. Le parti d'extrême droite a régulièrement dénoncé les mouvements de grève, présentés comme des "prises d'otages" (à l'unisson d'un discours pro-gouvernemental ou ultralibéral, d'ailleurs). Ainsi, pendant la grande grève des services publics en novembre/décembre 1995, l'hebdomadaire du FN d'alors (National-Hebdo) a trouvé ce titre, en décembre 1995 : "Louis J. Vianet et Marc J. Blondel en prison, ça réjouirait plus d'un". Même si cela a entraîné par la suite, un débat controversé au sein du parti d'extrême droite, des courriers de lecteurs désavouant la prise de position du journal, et le "délégué général" du FN de l'époque - Bruno Megret - allant par la suite "draguer", dans "Le Monde" (du 13 février 1996), les salariés qui avaient suivi les mouvements sociaux.

Encore très récemment, en avril 2010, le FN a dénoncé un mouvement de grève des travailleurs cheminots, en ces termes : "En pleine crise économique, en pleine crise du trafic aérien, en plein retour de vacances de centaines de milliers de Français et de touristes étrangers, une minorité de syndicalistes d'extrême gauche se permet le luxe de paralyser les chemins de fer pendant près de 2 semaines ! Outre le chantage permanent qu'elles constituent, ces grèves à répétition d'une caste de privilèges et professionnels de l'agitation anarcho-marxiste sont une honte alors que des millions de Français sont au chômage, souffrent de précarité et de pauvreté ! Cette prise d'otages permanente des citoyens et survivants de la crise économique doit cesser immédiatement ! Mais que fait le gouvernement contre ces intolérables atteintes à la liberté de circuler et de travailler dignement ? Rien". Dans la même déclaration, le FN a émis des conditions à l'exercice du droit de grève, qui le rendraient de fait quasiment inutilisable et soumettraient son exercice à l'appréciation - plus ou moins arbitraire - des juges qui devraient statuer sur la légitimité ou l'opportunité

des revendications : " Si le Front National est favorable au droit de grève fondé sur des revendications réalistes et justes d'un nombre conséquent de travailleurs, il refuse par contre les agissements illégitimes et le blocage systématique d'une poignée de gauchistes professionnels " (<http://www.frontnational.com/?p=4618>).

En revanche, il est vrai que dans l'optique de promouvoir sa démagogie sécuritaire auprès des salarié-e-s (voir plus haut), le FN a récemment déclaré, de façon propagandiste, " soutenir " des débrayages dans des entreprises de transport, comme à Montpellier. Il s'agissait, en effet, de promouvoir des mouvements axés sur des problèmes " de sécurité ", tout en les orientant dans un sens idéologique déterminé (" insécurité ", prétendument intrinsèque à certaines populations) au lieu de soulever prioritairement la question des effectifs et des conditions de travail. (Voir <http://www.frontnational.com/?p=4628>)

En outre, nous notons que le FN ne se préoccupe pas de la réalité du travail des salarié-e-s : son programme ne comporte en effet pas une ligne sur les conditions de travail ou les accidents du travail, sur lesquelles les syndicalistes se battent au quotidien pour éviter que leurs collègues ne bousillent leur vie à la gagner.

Enfin, nous soulignons que le FN, malgré ses grandes théories sur la négociation de branche, et l'hypothétique convergence patronat-salariés pour l'intérêt supérieur de la nation, ne fait aucun constat ni aucune proposition sur le lot commun de milliers de salarié-e-s : les emplois précaires (temps partiels, contrats à durée déterminée, intérim) qui entraînent pour nombre d'entre nous la chute dans la pauvreté, l'obligation d'accepter des conditions de travail déplorables ou de " la fermer " pour obtenir un prochain emploi.

Nous, syndicalistes, défendons des statuts garantissant la protection des salarié-e-s et leurs salaires, pour conserver des acquis sociaux et la protection sociale, de manière collective, par les moyens que nous jugeons nécessaires. Nous opposons notre conception de la solidarité à la vision corporatiste et pro-patronale du FN.

LE FN VEUT SIMPLIFIER LE CODE DU TRAVAIL

ARTICLE 1 : TRAVAILLE !
ARTICLE 2 : FERME -LÀ ...





Le conflit sur la réforme des retraites vu par l'extrême droite

En matière de retraites, l'extrême droite française - surtout son parti principal, le FN - a toujours adopté une position de fond assez claire. Jean-Marie Le Pen l'a ainsi exprimée en 2003, au moment du conflit sur l'(avant-)dernière « réforme » des retraites : *"Il faut travailler plus et plus longtemps en France"*. Jusqu'il y a peu de temps, le programme du FN - tel que consultable en ligne - comportait trois propositions centrales en matière de retraite, il fallait :

- Fixer l'âge de départ (minimal) à 65 ans, contre 60 jusqu'à maintenant ;
- Exiger 40 annuités de cotisation ;
- Et développer les retraites par capitalisation.

Or, très récemment, devant l'ampleur prise par le conflit sur les retraites, ce passage a mystérieusement disparu du programme en ligne. Au moment où tout le monde parle du problème des retraites, le FN a-t-il eu peur que des électeurs curieux puissent avoir envie de consulter ce qu'il dit en la matière ? A-t-il eu peur laisser une impression désagréable avec ces deux mesures ?

Le 25 septembre 2010, Jean-Marie Le Pen réunit le « Conseil scientifique » du FN (qui réunit dirigeants du parti et universitaires). A cette occasion, il présente sa conception en matière de retraites : *"Il faut en finir avec la référence à la retraite à 60 ans comme les syndicats et les partis politiques se bornent à le faire, et qui n'a pour effet que de limiter le taux d'emploi des seniors (...). Nous sommes en revanche attachés à la limitation de la durée de cotisation à 40 annuités pour l'octroi d'une retraite à taux plein. Nous souhaitons donc que le départ à la retraite soit possible à n'importe quel âge mais à la condition d'avoir cotisé 40 annuités. Au-delà pour les salariés qui le souhaitent, une retraite, à la carte avec surcote proportionnelle au temps de cotisation supplémentaire serait proposée. Dès lors, la question du passage obligatoire à 66 ou 67 ans pour obtenir un taux plein ne se poserait plus."*

Cette dernière phrase dissimule mal l'idée qu'il s'agit de faire disparaître complètement la limite d'âge. En ce qui concerne la référence aux 40 années de cotisation, elle signifie, d'un côté, pour les travailleurs les plus âgés (surtout des ouvriers) la possibilité de prendre une retraite plus tôt que prévu dans les plans du gouvernement. Cependant, de l'autre côté, pour des pans croissants des jeunes générations, cette même règle signifie un recul de l'âge de la retraite, sans qu'il n'y ait une borne sous forme d'âge légal sans décote. En effet, avec l'allongement de la durée de la scolarité et des études, les périodes de chômage et de précarité, les « stages » abusifs, les changements d'employeurs, les nouvelles générations de salariés sont souvent amenées à entrer nettement plus tard sur le « marché du travail ». Par ailleurs, Jean-Marie Le Pen ajoute toujours une dose de privatisation des systèmes de retraite : *"Il nous apparaît qu'une incitation à l'épargne personnelle et aux assurances complémentaires telle que l'assurance vie serait positive"*.

Radicalisme verbal et appel à la répression

A la mi-octobre, Marine Le Pen affirme sur LCP : *"Je ne veux pas calmer le jeu, je n'ai tendu qu'une chose du système, c'est qu'il implose"*. Elle ajoute : *"Je veux que les Français se rendent compte que tout est à reconstruire, que notre pays est en train de s'effacer, que l'Etat s'effondre, que la souveraineté nationale a disparu et que la pérennité de notre civilisation est en cause"*. Cependant, ce « radicalisme » verbal ne correspond aucunement à une radicalité du contenu social de ses positions, au contraire. Dans un communiqué intitulé *"Réforme des retraites : ni le gouvernement, ni la gauche, ni les syndicats ne sont porteurs d'espérance !"*, Marine Le Pen considère que : *"Gouvernement et syndicats sont en train de jeter la France dans le chaos, jouant dangereusement avec le feu. Chacun se montre irresponsable..."*. Ainsi, selon elle, il n'est pas question de renforcer la lutte sociale, mais au contraire de la freiner, puisqu'il s'agit de ne pas se montrer *"irresponsable"*. Ceci même si elle tente de s'ériger en tribun, qui serait plus radical que *"des organisations syndicales qui se sont spécialisées dans la trahison des intérêts des travailleurs français"*. Ce qu'elle propose sur le fond ne passe pas par le conflit social, mais par *"le plein-emploi et une vraie politique nataliste"*, c'est à dire l'augmentation des naissances françaises. Sur le plein-emploi, elle ne nous dit pas, comment elle

souhaite y arriver, même si l'on sait que le FN prône le protectionnisme. Sur le fond, elle propose donc une politique purement nationaliste, ajoutant - pour la forme ou pour coller aux opinions des travailleurs ? - qu'il faudrait "élargir" *le financement des retraites aux revenus du capital, stock options et spéculation*". Au total, le radicalisme verbal de Marine Le Pen ne recouvre qu'une stratégie de la démagogie sociale, classique pour l'extrême droite.

Par ailleurs, le FN a réagi quand les forces de police ont évacué la raffinerie de Grandpuits, le 22 octobre, après qu'une "réquisition" ait été prononcée pour une partie du personnel. Mais ce n'est pas cette grave atteinte au droit de grève qui inquiète le FN. Certes, il prend soin de se démarquer d'une "réforme aussi injuste qu'inefficace", mais c'est pour prôner une répression encore plus dure. Ainsi, dans un communiqué, Marine Le Pen déclare : "La réquisition, cette nuit, de la raffinerie de Grandpuits est l'occasion pour le gouvernement de plastonner. Le gouvernement n'a pourtant aucun mérite à faire mine de s'opposer à une situation qu'il provoque lui-même par une mollesse délibérée. (...) Le gouvernement aurait dû intervenir dès les premiers blocages. Ceux-ci dépassent en effet le simple droit de grève. Ils consistent à empêcher les salariés qui le désirent de travailler et de susciter le chaos et l'arrêt de l'économie dans notre pays. Les blocages et la pénurie d'essence sont à ce titre intolérables. Or, voilà deux semaines que la France s'installe dans le chaos, entre grèves, manifestations et blocus". Un appel clair à durcir la répression, quelles que soient les critiques verbales par ailleurs formulées à l'encontre de la politique gouvernementale.

